Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260612-2026060102AF-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU de l'ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE LANDEHEN

Date de convocation :
26 mai 2026
Affiché le 15 juin 2026
Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

L'an **DEUX MILLE VING-SIX**, le **12 JUIN à 11 heures,** le bureau de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nathalie TRAVERT LE ROUX.

Etaient présents : Madame Nathalie TRAVERT LE ROUX, Présidente, Madame et Messieurs, Philippe BOSCHER, Sébastien FLAGEUL, Marie-Claire HERVÉ, Mickaël ROUAULT, Jean-Yves POILVET, Gilles SOULABAILLE, Marc RUFFET,

Était absent excusé : Yohann BEUVE

DELIBERATION N° 2026-06- 01– 02
Indemnité de secrétariat

Madame La Présidente rappelle aux membres de l'Association Foncière qu'une indemnité de secrétariat est octroyée chaque année pour les travaux administratifs de l'Association Foncière. Cette indemnité est accordée à Madame CARDINAL Catherine pour assurer les fonctions de secrétariat administratif.

Madame la présidente invite le bureau à délibérer.

Après en avoir délibéré,
Le Bureau de l'Association Foncière
à l'unanimité

- **DESIGNE Madame CARDINAL Catherine comme secrétaire administrative de l'Association Foncière.**
- **DECIDE de lui allouer pour cette mission, une indemnité annuelle brute de 552.67 €. Soit 500 € net**
- **DIT que cette indemnité est valable à compter du 1er janvier 2026**
- **S'ENGAGE à inscrire chaque année à son budget les sommes nécessaires au paiement de cette indemnité.**
- **AUTORISE la présidente à signer toutes les pièces relatives au paiement de cette indemnité.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. (suivent les signatures).
Pour copie conforme, à LANDEHEN, le 12 juin 2026.
LA PRÉSIDENTE, Nathalie TRAVERT LE ROUX

LANDEHEN Association Foncière de Remembrement

Certifié envoyé en Préfecture le 15 juin 2026
Affiché le 15 juin 2026
La Présidente
Nathalie TRAVERT LE ROUX

LANDEHEN Association Foncière de Remembrement